



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Université de Monastir



**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des
Universités, PAQ-DGSU**



TERMES DE RÉFÉRENCE

**Recrutement d'un Bureau d'étude ou formation
pour la mission :
«Formation certifiante Auditeur & Responsable
d'audit ISO 21001:2018
« ISO 21001 Lead Auditor»**

Mars 2023

SOMMAIRE :

- 1. CONTEXTE DE L’ACTION.....3**
- 2. OBJECTIFS DE LA MISSION3**
- 3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION3**
- 4. LIVRABLES.....4**
- 5. DUREE ET LIEU D’EXECUTION DE LA MISSION.....4**
- 6. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CABINET4**
- 7. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D’INTÉRÊT4**
- 8. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT :5**
- 9. CONFLITSD’INTERET5**
- 10. SOUMISSION de la CANDIDATURE.....6**

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation et s'articule autour des notions suivantes :

1. L'auto-évaluation institutionnelle, pour mesurer ses forces et faiblesses sur une base réaliste et dégager des pistes de développement ;
2. Le Plan d'Orientation Stratégique, pour afficher ses priorités de développement ;
3. Le Contrat avec le MESRS, qui concrétise l'engagement de l'État sur des objectifs de progrès partagés avec l'université bénéficiaire ;
4. Le financement basé sur la performance, qui incite l'université bénéficiaire à améliorer son efficacité dans la mise en œuvre du contrat et à la maintenir.

Dans ce contexte, l'Université de Monastir a reçu une allocation PAQ pour le financement de son Projet de Développement de la Gestion Stratégique de l'Université de Monastir : «Vers une Université bien gouvernée, autonome, innovante, entrepreneuriale et à fortes employabilité, visibilité et attractivité tant qu'au nationales et internationales»

Dans le cadre de ce projet, **l'université de Monastir** invite, par la présente demande, les organismes et les bureaux d'étude ou de formation intéressés à manifester leur intérêt pour assurer une formation **ISO 21001 Lead Auditor** et la certification pour les enseignants et le personnel administratif de **l'université de Monastir**.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de **l'université de Monastir** : <http://www.um.rnu.tn/fr/>, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de cette mission est un renforcement de connaissance en management de l'éducation au profit des enseignants et du personnel administratif de **l'université de Monastir**.

L'action de formation a pour objectif d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour planifier et réaliser des audits internes et externes conformément aux processus de certification selon les exigences de la nouvelle Norme de management de l'éducation ISO 21001 :2018.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Les enseignants, et le personnel administratif de **l'université de Monastir**. En effet, **30 bénéficiaires** suivront une session de formation certifiante répondant aux exigences des organismes de certification internationaux afin d'acquérir les compétences nécessaires d'un auditeur tierce partie ISO 21001 et garantir le transfert de connaissance aux auditeurs interne, aux personnels et aux étudiants de **l'université de Monastir**.

4. LIVRABLES

- 1) Le Programme détaillé de la formation certifiante
- 2) Le support de la formation (au nombre des participants).
- 3) Les questionnaires d'évaluation complétés par les participants.
- 4) La fiche de présence des participants.
- 5) Un certificat de qualification professionnelle pour les participants
- 6) Un rapport sur le déroulement de la formation.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par **l'université de Monastir** et le comité de pilotage PAQ-DGSU. Une fois validés, tous les rapports seront remis à **l'université de Monastir** en version papier, en trois (3) exemplaires

5. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

L'organisme assurera les sessions de formation et de certification pour le public cible de **l'université de Monastir**, conformément aux exigences de l'organisme certificateur.

La date de démarrage de la mission sera fixée par **l'université de Monastir** lors de la négociation du contrat.

6. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CABINET

Peuvent participer à cette consultation les bureaux d'étude ou de formation qui peuvent démontrer les qualifications suivantes :

Expertise confirmée du cabinet dans la formation et la certification «Lead Auditor ISO 21001 :2018»

Études et formations de l'expert chargé de la formation : l'expert qui exécutera la mission devra :

- Être titulaire au moins d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 ;
- Avoir des certificats prouvant confirmer son expertises comme formateur des auditeurs (Tutor Auditor) ;
- Avoir des qualifications et des références solides dans des activités similaires à celles objet de la présente mission ;
- Connaître le contexte de l'enseignement supérieur ;

7. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature ;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Curriculum Vitae du formateur qui assurera cette action de formation
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leur objectif les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun
- Le présent document des termes de références dument signé et paraphé à chaque page.

8. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT :

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014.

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site :

www.banquemondiale.org rubrique «Projets» puis «Produits et services» puis «Passation des marchés» puis cliquer sur l'hyperlien : «Directives pour la sélection et l'emploi de consultants».

Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

CRITERES D'EVALUATION		Note maximum
1	Qualification du bureau d'étude ou de formation	
1-1	Références similaires (5 points par mission avec un max de 25 pts)	25
1-2	Cohérence des missions effectuées avec l'action proposée par ce TDR. (5 points par mission avec un max de 20 pts)	20
2	Carrière professionnelle pertinente pour le formateur	
	(5 points au maximum/ toute formation certifiante assurée avec toutefois un plafond de 30 points pour ce critère)	30
3	Diplômes et qualifications du formateur pertinents pour la mission	
	(5 points au maximum/diplôme, certification ou attestation pertinente avec la présente mission avec un plafond de 15 points pour ce critère)	15
4	Expériences générales du formateur et connaissance du contexte	
	Expériences générales du formateur et connaissance du contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (via des prestations de services, des partenariats ou toute autre activité pertinente, 2 points/ référence pertinente avec toutefois un plafond de 10 points pour ce critère)	10
	Total	100

Un Procès-verbal de classement des bureaux est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout soumissionnaire ayant un score nul dans l'une des quartes rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le bureau sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le lieu et le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

9. CONFLITS D'INTERET

Les bureaux ayant un conflit d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission

de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

10. SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'Université de Monastir à l'adresse suivante :

**Université de Monastir
B.P n°56, Rue Taher Haddad,
5000 Monastir-Tunisie**

Au plus tard le **vendredi 26 mai 2023 à 12h du matin** [Le cachet du bureau d'ordre de l'Université de Monastir faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter une des mentions suivantes :

« NE PAS OUVRIR »

**Recrutement d'un Bureau d'étude ou formation pour la mission :
«Formation certifiante Auditeur & Responsable d'audit ISO 21001:2018
« ISO 21001 Lead Auditor»**